FRC.1.4955

CORPS LÉGISLATIF.

Case
FRC
15238

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR BOUVIER,

En faisant hommage au Conseil, au nom du citoyen LEPELLETIER, *d'un journal intitulé* : MÉMOIRES *ou* OBSERVATIONS PRATIQUES sur les accouchemens.

Séance du 28 germinal an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

De tous les arts le plus utile, sans doute, est celui qui tend à la conservation de l'espèce humaine : il est une partie de cet art bien importante, et trop

THE NEWBERRY
LIBRARY

négligée peut-être, je veux parler des accouchemens. Combien d'enfans sont enlevés à la patrie, combien de mères sont ravies à leurs enfans par l'ignorance, sur-tout dans les petites communes !

Le citoyen Lepelletier, médecin-accoucheur, dont la réputation est assez étendue pour que je me dispense d'en faire l'éloge à cette tribune ; le citoyen Lepelletier a pensé que, pour donner aux connoissances humaines en cette partie le développemen dont elles sont susceptibles, il faudroit que, tous les trois ans, chaque artiste publiât le journal des cas remarquables qu'il auroit rencontrés, et indiquât la manière dont il les auroit traités : par ce moyen les artistes profiteroient de leurs expériences réciproques ; ceux des campagnes sur-tout, qui ne rencontrent pas souvent des cas extraordinaires, verroient dans ce recueil quels sont les moyens qui ont réussi en cas semblable, et passeroient plus facilement de la théorie à la pratique.

Le citoyen Lepelletier donne le premier l'exemple de ce dévouement à ses concitoyens en publiant son journal intitulé, *Mémoires* ou *Observations pratiques sur les accouchemens*. L'auteur, aussi modeste qu'il est habile, n'a point cherché à briller par des dissertations ; mais en rapportant tout simplement les cas difficiles qu'il a rencontrés, et la méthode qu'il a mise en pratique, il présente à chaque page une leçon utile. Je dépose sur le bureau deux exemplaires de

son ouvrage, dont il fait hommage au Conseil. J'en demande le renvoi à la bibliothèque, et la mention au procès-verbal.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
Floréal an 7.

60